

4^{ÈME} PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Département de la Dordogne a mandaté l'association SOLiHA Dordogne Périgord afin d'accompagner les ménages en situation de précarité énergétique vers des solutions durables et adaptées à leurs besoins.

Un contexte départemental...

34%

de la population
a + de 60 ans

53 %

De foyers non
imposés

33%

de logements
très dégradés à
potentiellement
indignes

43,6%

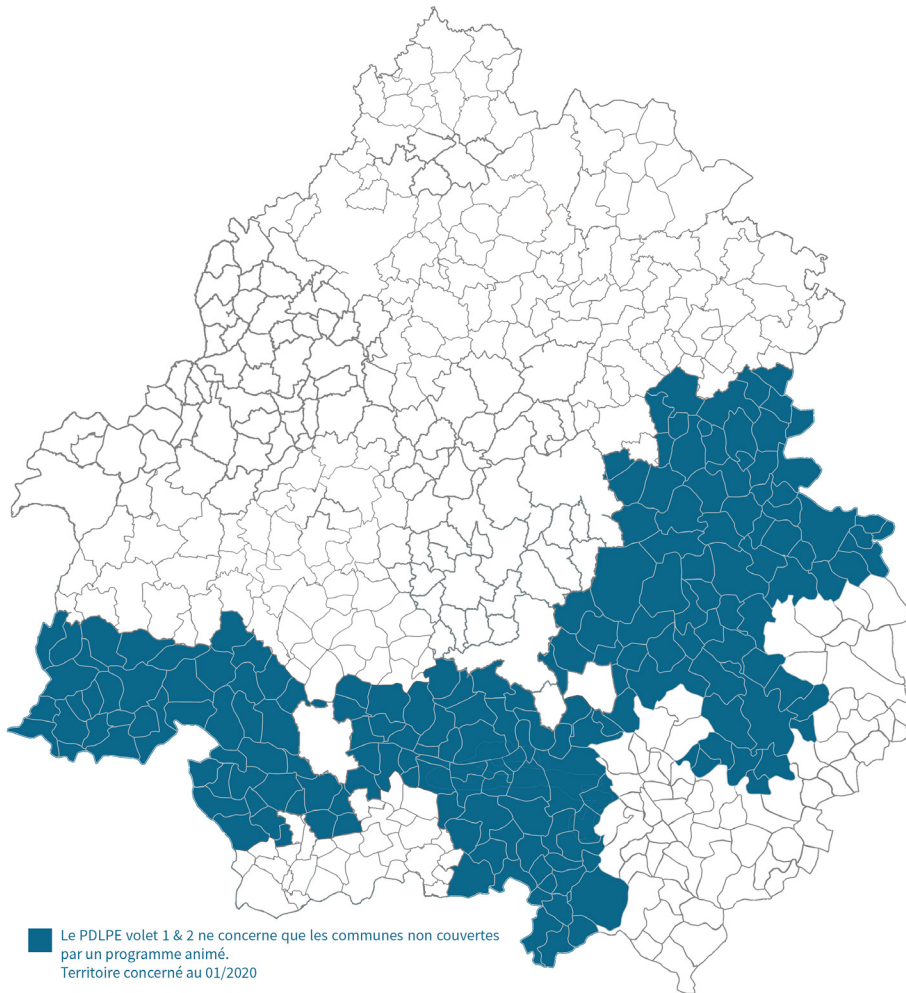
des logements
construits avant
1948

22%

Des résidences
principales n'ont
pas le chauffage
central

Le programme s'inscrit dans une continuité...

Depuis juillet 2013, ce sont environ 4 400 contacts réalisés pour 2 500 visites gratuites pour les ménages qui ont reçu en moyenne 10 593€ d'aides financières.



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DORDOGNE-PÉRIGORD

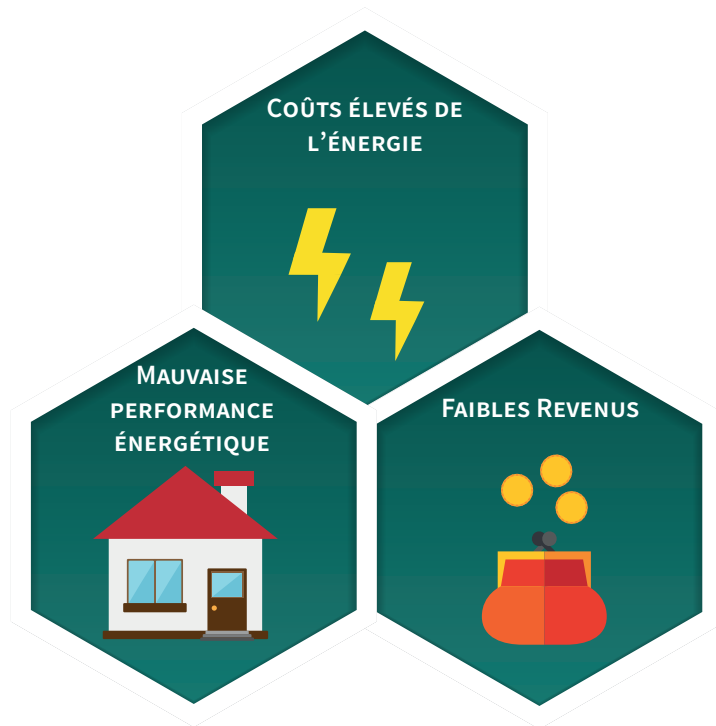
www.dordogne.soliha.fr
SOLiHA Dordogne-Périgord
56, rue Gambetta
BP 30014
24001 PERIGUEUX Cedex
accueil.dordogne@soliha.fr
05 53 06 81 20

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DORDOGNE-PÉRIGORD

Est en situation de précarité énergétique...

Une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



La précarité énergétique concerne essentiellement les ménages souffrant de difficultés économiques et sociales qui ne leur permettent pas de se chauffer convenablement. Cette définition fait référence à trois notions imbriquées, la situation sociale et économique du ménage, la qualité thermique du logement et son usage, et l'accès à l'énergie.

Les missions de SOLiHA :



Volet 1 : Informer les propriétaires **occupants** qui souhaitent une information de rénovation énergétique de leur logement.



Volet 2 : Réaliser des **visites à domicile gratuites** (financées par le département) auprès des propriétaires occupants, sous condition de ressources Anah. La visite à domicile vise à apporter des conseils neutres et individualisé sur les travaux à réaliser et les aides financières mobilisables.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond* de ressources ...	
	des ménages à ressources «très modestes»	des ménages à ressources «modestes»
1	14 790	18 960
2	21 630	27 729
3	26 013	33 346
4	30 389	38 958
5	34 784	44 592
Par personne supplémentaire	4 385	5 617

* plafond 2019 pour les avis d'imposition 2018 sur l'année 2017.



Volet 3 : Sur l'ensemble du département :

- **Améliorer la consommation énergétique** de ménages sous plafond FSL avec de petits travaux (hors champs concurrentiel)
- Encourager l'usage d'**éco-gestes**